

**COMPTE RENDU**  
**DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 15 juillet 2020**, le Conseil Municipal de la Commune de MANIGOD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. CHAUSSON Stéphane, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de pouvoirs : 1

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/07/2020

Présents : Mmes MM. CHAUSSON Stéphane, LAPALUS Didier, GRANGER Sylvie, BERNARD-GRANGER Guy, DREAN Alain, GANGNARD Frédéric, LOUBET-GUELPA Isabelle, PACCARD Jean-François, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, LEBEAU Maiwenn, PERRISSIN-FABERT Marielle.

Excusés ou absents : Mmes M. VEYRAT DE LACHENAL Dorine, VITTET Anne-Sophie (pouvoir à Frédéric GANGNARD), ASSIER Angélique, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe. Mme LEBEAU Maiwenn est élue secrétaire.

o o o o o o o o o o

*Les points inscrits à l'ordre du jour sont examinés successivement.*

**1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

*Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.*

**2) ELECTION DES DELEGUES AU SIA "FIER ET NOM" (D2020-79)**

La présente délibération **ANNULE et REMPLACE la délibération D2020-50 du 3 juin 2020 portant sur le même objet.**

*A la suite du renouvellement des conseils municipaux, le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner trois délégués titulaires et un délégué suppléant pour représenter la Commune au sein du Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique d'Assainissement "Fier et Nom", conformément aux dispositions des articles L.5211-7 et L2122-7 du Code général des collectivités territoriales et aux statuts du Syndicat.*

*A l'issue d'un vote au scrutin secret, sont élus à ses fonctions :*

*\* Délégués titulaires :*

- <b>DREAN Alain, Conseiller municipal délégué</b> 396 route de la Grange - 74230 MANIGOD	douze voix	12 voix
- <b>LAPALUS Didier, 1<sup>er</sup> adjoint</b> 6599 route du Col de la Croix Fry - 74230 MANIGOD	douze voix	12 voix
- <b>ASSIER Angélique, conseillère municipale</b> 1410 route du Col de la Croix Fry - 74230 MANIGOD	douze voix	12 voix

*\* Délégué suppléant :*

- M. <b>GANGNARD Frédéric</b> 1380 route du Col de Plan Bois- 74230 MANIGOD	douze voix	12 voix
--	------------	---------

### **3) ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT DE BEAUREGARD (D2020- 80)**

**La présente délibération ANNULE et REMPLACE la délibération D2020-51 du 3 juin 2020 portant sur le même objet.**

*A la suite du renouvellement des conseils municipaux, le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner trois délégués pour représenter la Commune au sein du Comité du Syndicat Intercommunal de Beauregard, conformément aux dispositions des articles L.5211-7 et L2122-7 du Code général des collectivités territoriales et aux statuts du Syndicat.*

*A l'issue d'un vote au scrutin secret, sont élus à ses fonctions :*

- <b>M. CHAUSSON Stéphane</b> , Maire 100 impasse du Proveyroz- 74230 MANIGOD	douze voix	12
- <b>Mme VEYRAT DE LACHENAL Dorine</b> , 4ème Adjointe 3157 route de l'Aiguille - 74230 MANIGOD	douze voix	12
- <b>Mme LOUBET-GUELPA Isabelle</b> , conseillère municipale 4963 route du Col de la Croix Fry-74230 MANIGOD	douze voix	12

### **4) ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LA VALLEE DE THONES (SIEVT) (D2020- 81)**

**La présente délibération ANNULE et REMPLACE la délibération D2020-52 du 3 juin 2020 portant sur le même objet.**

*A la suite du renouvellement des conseils municipaux, le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner deux délégués pour représenter la Commune au sein du Comité du Syndicat d'Electricité de la Vallée de Thônes, conformément aux dispositions des articles L.5211-7 et L2122-7 du Code général des collectivités.*

*A l'issue d'un vote au scrutin secret, sont élus à ses fonctions :*

#### **Délégué titulaire :**

- <b>M. PERRILLAT-MERCEROZ Philippe</b> , conseiller municipal 228 ancien chemin de la Pusaz - 74230 MANIGOD	douze	12 voix
---	-------	---------

#### **Délégué suppléant :**

- <b>Mme LEBEAU Maiwenn</b> , conseillère municipale 308 route des Pythières- 74230 MANIGOD	douze	12 voix
--	-------	---------

### **5) ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU MASSIF DES ARAVIS (SIMA) (D2020-82)**

**La présente délibération ANNULE et REMPLACE la délibération D2020-53 du 3 juin 2020 portant sur le même objet.**

*A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner quatre délégués pour représenter la Commune au sein du Comité du Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis, conformément aux dispositions des articles L.5211-7 et L2122-7 du Code général des collectivités territoriales et aux statuts du Syndicat.*

A l'issue d'un vote au scrutin secret, sont élus à ses fonctions :

<b>M. CHAUSSON Stéphane, Maire</b> Domicilié : 100 impasse du Proveyroz 74230- MANIGOD	Douze voix	12 voix
<b>M. LAPALUS Didier, 1<sup>er</sup> adjoint</b> Domicilié : 6599 route du Col de la Croix Fry-74230 MANIGOD	Douze voix	12 voix
<b>M. GANGNARD Frédéric, Conseiller municipal</b> Domicilié : 1380 route du Col de Plan Bois- 74230- MANIGOD	Douze voix	12 voix
<b>M. PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, Conseiller municipal</b> Domicilié : 228 chemin de la Pusaz- 74230- MANIGOD	Douze voix	12 voix
<b>Mme PERRISSIN-FABERT Marielle, conseillère</b> Domiciliée : 303 route des Pythières - 74230- MANIGOD	Douze voix	12 voix

#### **6) QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

Le Maire,  
Stéphane CHAUSSON

Affiché le : 17.04.20

